

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



2020



UNE APPROCHE NOUVELLE

Un dispositif d'entraide entre voisins qui s'appuie sur des outils de communication performants et sécurisés pour diminuer l'insécurité et développer la convivialité

SECTION

1

ON NE JOUE PAS AU SHERIF : VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

04

2 objectifs : Sécurité & convivialité

05

Sans outil pas de dispositif : La plateforme

06

Alertes par SMS, journal du quartier ... : Les fonctionnalités

SECTION

2

UNE ACTION PILOTEE : MAIRIE VIGILANTE ET SOLIDAIRE

SECTION

3

RGPD, PIRATAGE, MODERATION : LA SECURITE, NOTRE PRIORITE !

SECTION

4

OPERATION DE COM OU EFFICACITE REELLE ? : CA MARCHE !

SECTION

5

LES REPONSES A TOUTES VOS INTERROGATIONS : SANS DETOUR

LE DISPOSITIF

Ici pas de shérif, pas de milice et pas de diffamation !

Voisins Vigilants et Solidaires®, au travers de sa plateforme web www.voisinsvigilants.org, est un réseau social de voisinage qui lutte contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins. Les habitants d'un même quartier participent ainsi à la sécurité de leur cadre de vie.

Principalement connue comme une plateforme qui lutte contre l'insécurité, c'est également un outil d'entraide aux personnes isolées et de services de proximité entre voisins (prêt d'objets, covoiturage...).



Les Voisins Vigilants

Les voisins s'entraident, se soutiennent et se sentent ainsi tranquilisés dans leur environnement.

Ils manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs et solidaires.

A

Ils veillent, mais ne surveillent pas. Ils ne remplacent pas la Police.

B

Ils préviennent toujours les forces de l'ordre (17) en cas de flagrant délit ou de danger immédiat.

C

Ils sont connectés les uns aux autres au sein de « communautés » qui correspondent chacune à un secteur de la commune (quartier, rue, résidence, hameau...)

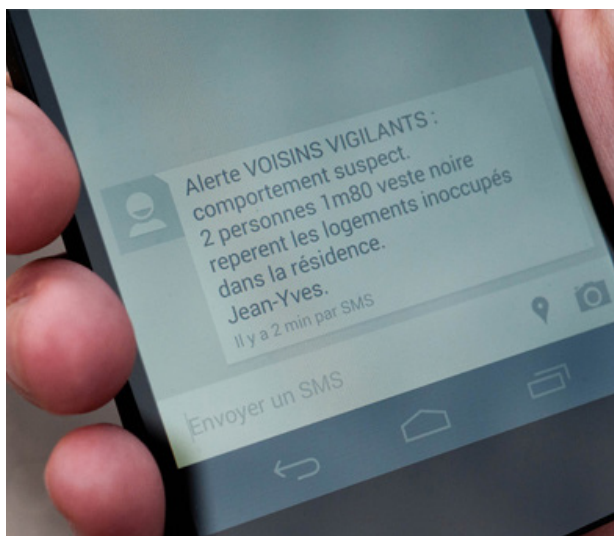


Leur Municipalité encadre la démarche, et bénéficie d'un outil de communication puissant pour s'adresser aux administrés.

SECURITE & CONVIVIALITE

Attentifs à leur quartier, les voisins vigilants et solidaires repèrent les événements inhabituels : véhicule ou individu effectuant un repérage, fenêtre d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, aucune nouvelle d'une personne âgée depuis 15 jours, etc. Ils les signalent à l'ensemble de leurs voisins en postant une alerte sur la plateforme web ou l'application mobile ou encore plus simple en envoyant un SMS au 06 47 49 26 26. Tous les membres de la communauté reçoivent par SMS l'alerte et une notification par mail et application mobile.

La plateforme de communication Voisins Vigilants et Solidaires® permet aussi aux voisins d'échanger sur d'autres sujets que la sécurité. Grâce aux outils mis en place, ils peuvent par exemple s'occuper de la vie du quartier. Libre à eux d'organiser la prochaine fête des voisins, de faire appel au voisinage pour retrouver un animal perdu, ou pour diffuser un compte rendu de réunion de copropriété.



JEAN-YVES

Voisin Vigilant et Solidaire à Cadaujac

Il suffit juste d'être attentif lorsque l'on remarque des choses inhabituelles. Un jour, à 14h, un homme sonne à ma porte pour repérer les logements inoccupés. Je l'ai signalé sur la plateforme. Quelques heures plus tard, il est interpellé avec deux complices, à bord d'un véhicule rempli d'ordinateurs volés.

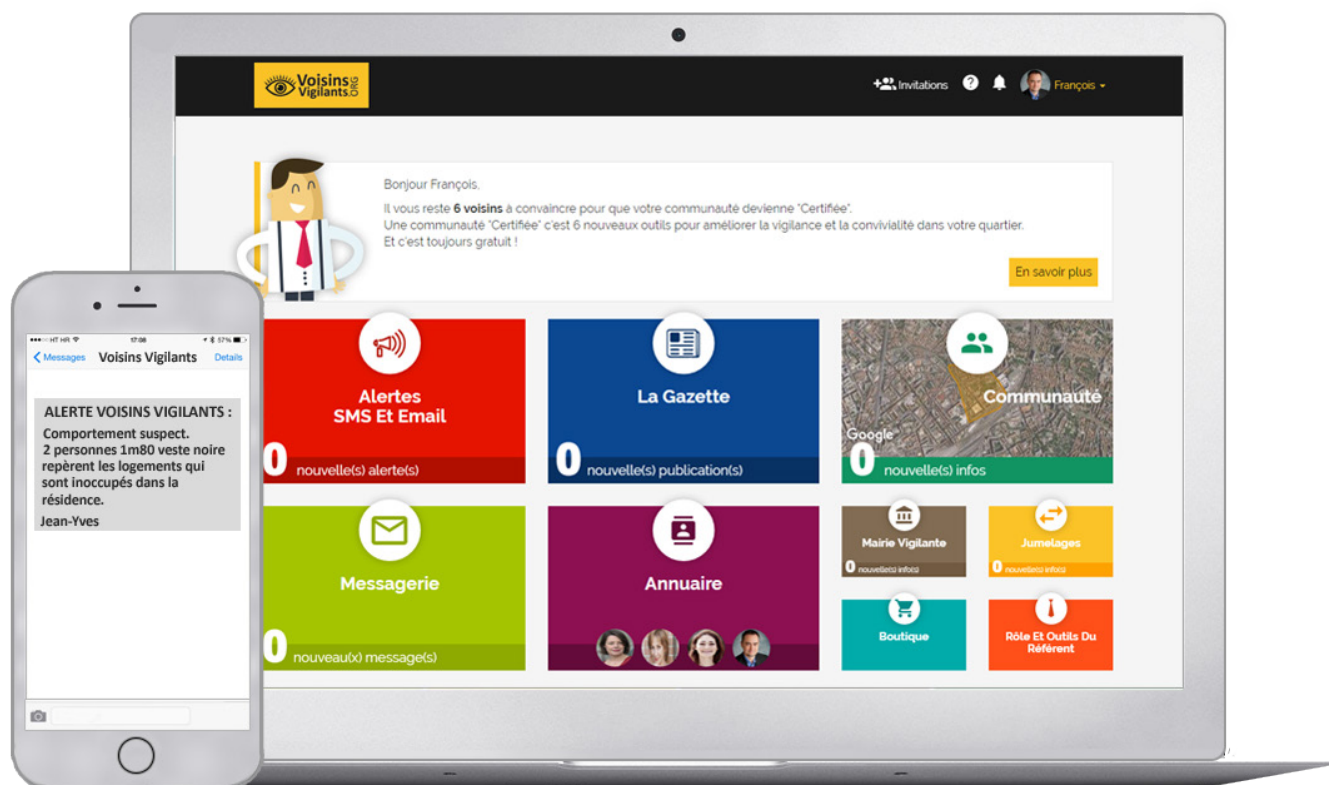


CLAUDETTE

Voisine vigilante et solidaire à Didenheim

Nous avons organisé la semaine dernière une réunion pour expliquer le dispositif aux résidents. Chacun a apporté de quoi boire et manger, c'était un moment convivial et une façon de faire connaissance avec des voisins. Au vu du succès, nous avons décidé de faire une réunion Voisins Vigilants et Solidaires une fois par mois.

LA PLATEFORME



Devenir Voisin Vigilant et Solidaire®, c'est aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage. Apprendre à se connaître, communiquer, échanger grâce aux outils de la plateforme

Chaque voisin s'inscrit gratuitement et de façon sécurisée sur le site www.voisinsvigilants.org

Il remplit le formulaire en quelques clics, puis rejoint les voisins de son quartier et accède à la plateforme.

Il peut alors émettre une alerte par sms, participer aux discussions entre voisins, utiliser la messagerie et prendre connaissance de tous les inscrits de son quartier, depuis l'application ou le site.

LES FONCTIONNALITES

S'ils constatent un fait suspect (camionnette en repérage, faux démarqueur, tentative de cambriolage...) les Voisins Vigilants se servent du site web, ou de l'application mobile ou tout simplement envoient un SMS sur notre numéro de téléphone relais pour prévenir les habitants de leur quartier, mais aussi leur Mairie et leur Police Municipale.

Et tout cela gratuitement !



ANNUAIRE

L'annuaire donne accès aux coordonnées et au profil des membres de la communauté (nom, prénom, adresse, centres d'intérêts, photo...). Chaque inscrit est libre de masquer à ses voisins ses informations personnelles s'il le souhaite.



ALERTES SMS

Les voisins vigilants et solidaires repèrent et signalent les événements inhabituels à leurs voisins et à la mairie/police, en postant une alerte sur le site web par SMS. Les membres de la communauté reçoivent instantanément l'alerte par SMS et une notification par appli et par mail. La mairie peut également émettre des alertes à l'ensemble des voisins vigilants et solidaires de la commune pour tout type de risque : météo, voirie, événement exceptionnel, grève...



MESSAGERIE

Grâce à cette fonctionnalité, les voisins vigilants et solidaires peuvent adresser un message privé et personnalisé à un ou plusieurs utilisateurs. La mairie peut également contacter des administrés ciblés.



GAZETTE

La Gazette offre un espace d'échanges pour publier des petites annonces, anecdotes sur la vie du quartier, demandes d'aide pour retrouver un animal ou un objet perdu... Les voisins vigilants et solidaires reçoivent également les communications non urgentes de la mairie directement dans la Gazette.

MAIRIE VIGILANTE ET SOLIDAIRE

L'efficacité des Voisins Vigilants et Solidaires repose sur la communication et l'écoute. C'est un système qui rassure, resserre les liens entre voisins et renforce les relations entre citoyens et élus. La municipalité joue un rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance dans le cadre du dispositif Voisins Vigilants et Solidaires®. C'est elle qui mettra en relation les voisins vigilants et solidaires et les forces de l'ordre. De plus, la mairie pourra subventionner l'acquisition de panneaux.



- 1. Disposer d'un outil de communication pour alerter et informer la population en temps réel.
- 2. Avoir une vision en temps réel de l'activité des Voisins Vigilants et Solidaires dans votre ville.
- 3. Impulser une dynamique qui permet de renforcer la sécurité, mais aussi de créer du lien social.
- 4. Recevoir la signalétique officielle reconnue par les cambrioleurs.
- 5. Bénéficier d'un accompagnement complet (formation, plan de com) pour le développement du dispositif.
- 6. Se reposer sur l'équipe Voisins Vigilants pour le développement, le contrôle et l'animation du réseau.



RECREEZ DU LIEN AVEC LES CITOYENS

Plus de 70% des français estiment que leurs élus ne sont pas proches de leur préoccupation et ne les aident pas dans leur vie quotidienne (Baromètre Epiceum/Harris Interactive 2015).

Faire partie du dispositif Voisins Vigilants Connect®, c'est disposer d'un outil qui permet de communiquer directement avec eux sur l'action municipale.

Grâce à la plateforme, la Mairie est connectée aux habitants, accède à toutes les informations importantes et reçoit les alertes des voisins vigilants et solidaires. Elle peut alerter la totalité des inscrits de la commune en un seul clic.

Plan communal de sauvegarde

Contrairement aux voisins, la mairie peut émettre des alertes concernant un problème météo, des travaux de voirie, ou la mise en place d'une opération tranquillité vacances par exemple ...



SECURITE DES DONNEES



<p>RGPD & CNIL</p>	<p>✓</p>	<p>Déclaration CNIL : 1762969 et 1835601 Contrôle CNIL en 2017 à distance et sur place : OK Conformité RGPD : OK</p>
<p>Sécurité informatique</p>	<p>✓</p>	<p>Serveurs hébergés par OVH dans 2 datacenters en France Audit de sécurité trimestriel Cryptage des mots de passe Aucune information bancaire ou de dates de vacances Protocole HTTPS sur l'ensemble de la plateforme</p>
<p>Données utilisateurs</p>	<p>✓</p>	<p>Contrôle des inscriptions par justificatif de domicile</p>
<p>Diffusion d'informations</p>	<p>✓</p>	<p>Aucun contenu anonyme Diffusion limité au quartier Contrôle des alertes par nos modérateurs</p>

CA MARCHE !

2002

Création de la première communauté de Voisins Vigilants dans les alpes maritimes

2012

Lancement du site web voisinsvigilants.org

2014

Mise en place du service Mairie Vigilante

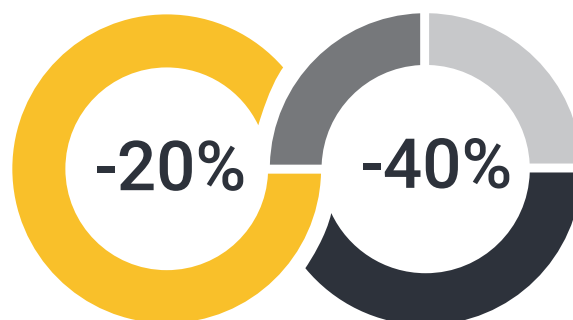
2017

Voisins Vigilants devient Voisins Vigilants et Solidaires et propose la première version de son application

2020

Plus de 3000 candidats aux municipales proposent la mise en place de Voisins Vigilants et Solidaires dans leur programme

Le ministère de l'intérieur annonce dans la circulaire du 22/06/2011 une baisse des cambriolages dans les quartiers Voisins Vigilants de -20 à -40% !



Chaque jour le nombre de nouveaux voisins vigilants et de mairies vigilantes progresse. Sans commerciaux, ni publicité, la seule explication à cette croissance toujours plus rapide semble être la grande satisfaction des mairies partenaires et des voisins vigilants et solidaires. Merci pour ce bouche à oreille très positif !



10 MEMBRES
de l'équipe

Amandine, Arnaud, Carine, Jean-Marc, Malory, Thierry, Noemie, Alexis, Anthony, Léon ...



600 MAIRIES
adhérentes

De 57 à 150 000 habitants, chaque semaine 2 nouvelles municipalités deviennent des Mairies Vigilantes et Solidaires ... et le reste ! Seulement 1% d'entre elles ont résilié leur adhésion.



1 MILLION
de voisins vigilants

Une poignée de Voisins Vigilants et Solidaires en 2002, 60 000 en 2012, 1 000 000 en 2019 ...
MERCI !!!

SANS DETOUR



THIERRY CHICHA
PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR

“ Les Voisins vigilants et solidaires sont clairement informés qu'ils doivent composer le 17 pour solliciter une intervention des forces de l'ordre. ”

QUELLE EST LA POSITION DES FORCES DE L'ORDRE ?

En 2011, le ministère de l'intérieur a mis en place un protocole s'inspirant du dispositif Voisins Vigilants créé 10 ans plus tôt : la Participation Citoyenne.

Certains gendarmes ou policiers souvent par méconnaissance ont pu opposer Participation Citoyenne et Voisins Vigilants ... Dans le même temps, le ministère de l'intérieur dans la circulaire du 30 avril 2019 rappelle que les deux dispositifs sont complémentaires.

En effet, pour que l'opération fonctionne il est nécessaire de développer le réseau de citoyens et de le faire vivre. Comme cela est précisé dans le protocole de Participation Citoyenne, ces deux missions reviennent au Maire et au responsable local des forces de l'Etat mais aucun outil n'est mis à leur disposition ...

Investir dans un outil comme Voisins Vigilants et Solidaires pour mettre en place un plan de recrutement (réunion publique, tractage, communication locale, etc) et de formation, pour mettre à disposition de la mairie et des administrés une plateforme d'entraide et d'alerte par appli mobile, email et surtout SMS (avec modération et animation du réseau) est je crois indispensable pour que la signature du protocole de Participation Citoyenne soit un succès.

ET LES PLUS AGÉS ?

Une fois inscrit par un voisin, un simple SMS suffit pour alerter et être alerté.



CE N'EST PAS FACEBOOK !

Notre service de modération contrôle toutes les alertes

Pas d'anonymat, les identités sont vérifiées.

Le signalement de contenu est efficace.

Diffusion restreinte : seuls la mairie et les voisins ont accès au contenu.



Après 12 ans d'existence la seule solution qui permettrait le développement du dispositif Voisins Vigilants, était la mise en place de financements extérieurs ce qui nécessitait la création de l'entreprise Voisins Vigilants. Nous oeuvrons actuellement auprès du ministère de l'intérieur pour la mise en place d'un partenariat public/privé dans le cadre du continuum de sécurité.

